

ARRETE N°2017-DF-RF-14-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION **DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;

vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;

vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master;

vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;

vu la proposition de l'UFR AES, Economie et Gestion du 12 septembre 2017;

vu l'avis de la CFVU du 14 septembre 2017;

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR AES, Economie et Gestion pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Administration économique et sociale

Amar NASRI/Nicolas RIEUCAU

Licence mention Economie et gestion

Stéphane GOUTTE/Sophie SAGLIO ROSSINI

Master mention Economie des organisations

parc. Economie et management des projets

publics et privés

parc. Emploi et Économie Sociale et Solidaire

parc. Histoire de la pensée économique

Naïma GRELLET

Naïma GRELLET Carole BRUNET

Loïc CHARLES

Master mention Management

parc. Conseil en organisation et management

du changement

Mouhoub HANI/Patricia MILANO

Master mention Management et commerce international

parc. Commerce Extérieur Trilingue

Sofia TCHOUIKINA

Master mention Monnaie, banque, finance, assurance

parc. Marché, institution, finance

DAVID GUERREIRO/Julien CHEVALLIER

ARTICLE 2 -

La Directrice de l'UFR AES, Economie et Gestion et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente et par délégation Cyril GISPERT Vice-Président

CFVU

Eait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente



ARRETE N°2017-DF-RF-01-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ; vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ; vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ; vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ; vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ; vu la proposition de l'UFR Arts, philosophie et esthétique du 14 septembre 2017 ; vu l'avis de la CFVU du 14 septembre 2017 ;

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR Arts, philosophie et esthétique pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Arts du spectacle

Jennifer VERRAES/

Mélisande LEVENTOPOULOS/

Damien MARGUET/Laurent PICHAUD/ Raphaëlle DOYON/ Jérôme DUBOIS/

Stéphane POLIAKOV

Jennifer VERRAES/

Mélisande LEVENTOPOULO/

Damien MARGUET

Laurent PICHAUD

Raphaëlle DOYON/Stéphane POLIAKOV/

Jérôme DUBOIS

Licence mention Arts plastiques

parc. Cinéma

parc. Danse

parc. Théâtre

parc. Arts plastiques

parc. Arts et technologies de l'image

parc. Photographie

Nathalie DESMET/Maren KÖPP/Marie PRESTON Nathalie DESMET/Maren KÖPP/Marie PRESTON

Vincent MEYRUEIS/Cédric PLESSIET

Martine BUBB/Daphné LE SERGENT

Licence mention Musicologie

Giordano FERRARI/Alvaro OVIEDO

Licence mention Philosophie

Matthieu RENAULT



Master mention Arts de la scène et du spectacle vivant

parc. Projet culturel et artistique international

parc. Scènes du monde, histoire et création

Master mention Arts plastiques

parc. Média, design et art contemporain

parc. Esthétique, pratique, histoire de l'art

contemporain

parc. Médiation de l'art contemporain

parc. Photographie et art contemporain

Master mention Cinéma et audiovisuel

parc. Réalisation et création

parc. Théories, esthétiques et mémoires du cinéma

parc. Valorisation des patrimoines

cinématographiques et audiovisuels

Master mention Création numérique

parc. Arts et technologies de l'Image virtuelle

Master mention Danse

Master mention Musicologie

parc. Création musicale et sonore

parc. Théorie et pratique de la musique

Master mention Philosophie

parc. Philosophie et critique contemporaine des arts

et de la culture

parc. Philosophie et connaissance des mondes

sociaux juridiques et politiques

parc. Espace caraïbe, arts, littératures, philosophie

parc. Arts plastiques

Jean-François DUSIGNE/Martial POIRSON

Martial POIRSON

Jean-François DUSIGNE/Martial POIRSON

Paul-Louis RINUY

Roberto BARBANTI

Paul-Louis RINUY Patrick NARDIN

Michelle DEBAT/Paul-Louis ROUBERT

Dominique FOURNIER-WILLOUGHBY

Henri-François IMBERT/Eugénie ZVONKINE

Marguerite CHABROL/Mathias LAVIN

Grégoire QUENAULT/

Dominique FOURNIER-WILLOUGHBY

Jean-François JEGO/Cédric PLESSIET

Sylviane PAGES

Philippe MICHEL/Jean-Paul OLIVE

Guillaume LOIZILLON/

Philippe MICHEL

Philippe MICHEL/Jean-Paul OLIVE

Bertrand OGILVIE/Orazio IRRERA

Bertrand OGILVIE

Orazio IRRERA Yala KISUKIDI

Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du 2nd degré

parc. Éducation musicale et chant choral

Gilles DEVAUX

Olga MOLL

ARTICLE 2 -

La Directrice de l'UFR Arts, philosophie et esthétique et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

> Pour la Présidente et par délégation Cyril GISPERT Vice-Président

CFVU

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente



ARRETE N°2017-DF-RF-12-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi nº 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ; vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ; vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ; vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master; vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ; vu la proposition de l'UFR Culture et Communication du 28 septembre 2017 ; vu l'avis de la CFVU du 26 octobre 2017;

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR Culture et Communication pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Information - communication

Aurélie AUBERT

Licence Professionnelle mention Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse

parc. Techniques journalistiques pour

les nouveaux médias

Didier ZARAYA

Master mention Culture et communication

parc. Industries culturelles et créatives parc. Médias internationaux, enjeux et pratiques

parc. Communication numérique et

conduite de projets

Benoît LELONG

Sylvie BOSSER

Maxime CERVULLE

Pascal FROISSART/Alexandra SAEMMER

ARTICLE 2 -

Le Directeur de l'UFR Culture et Communication et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente et par délégation Cyril GISPERT ice-Président

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente



ARRETE N°2017-DF-RF-02-01

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi nº 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ; vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ; vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ; vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master; vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ; vu la proposition de l'UFR Droit du 19 septembre 2017; vu l'avis de la CFVU du 26 octobre 2017;

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation des diplômes de l'UFR Droit et de l'IED pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Droit Jean LAINGUI/Michel JUHAN (IED)

Licence Professionnelle mention Métiers de la GRH: assistant

parc. Droit social et ressources humaines Dirk BAUGARD/Pierre-Olivier CHAUMET

Licence Professionnelle mention Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens

parc. Droit de la copropriété et syndic

Alice FUCHS-CESSOT/Christine YOUEGO

Béatrice PARANCE Master mention Droit de la santé

parc. Droit de la gestion des établissements de santé, sanitaires, sociaux et médico-sociaux

parc. Droit médical et de la santé Catherine PUIGELIER

Astrid MARAIS parc. Propriété industrielle et industries de santé

Master mention Droit privé

Edmond SCHLUMBERGER parc. Droit privé approfondi **Edmond SCHLUMBERGER**

parc. Droit processuel David CHEMMI/Catherine PUIGELIER/

Liza VEYRE (IED)

Béatrice PARANCE

Jean-Louis ITEN/Marc PELLETIER Master mention Droit public



DU Clinique juridique - Justice, procès et procédure

Benjamin PITCHO

DU

Criminologie

Franck ARPIN-GONNET

DESU Criminologie

Franck ARPIN-GONNET

ARTICLE 2 -

Le Directeur de l'UFR Droit et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente et par délégation

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente

Annick ALLAIGRE

Cyril GISPERT Vice-Président



ARRETE N°2017-DF-RF-03-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION **DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;

vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;

vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master;

vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;

vu la proposition de l'UFR études, recherche et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés du 19 septembre

vu l'avis de la CFVU du 26 octobre 2017;

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR études, recherche et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Géographie et aménagement

Antoine DA LAGE

Licence mention Mathématiques et informatique appliquées

aux sciences humaines et sociales

Isis TRUCK

Master mention Civilisations, cultures et sociétés

parc. Méditerranée, Maghreb, Europe parc. Études juives et hébraiques

Pascale FROMENT/François CASTAING Pascale FROMENT/François CASTAING

Maria GOREA

Master mention Géographie, aménagement, environnement

et développement

parc. Territoires et Mondialisation: Ressources,

Vulnérabilités, et Développements

Vincent GODARD

parc. Expertises des Territoires, Concertation et

Communication en Environnement

parc. Géomatique, Géodécisionnel, Géomarketing

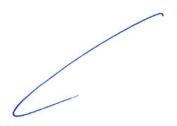
et Multimédia

Ségolène DARLY/François LEGOUY/

Olivier ARCHAMBEAU

Johan MILIAN/Eric CANOBBIO

Jean François VALETTE/Thierry FEUILLET





Master mention Mathématiques et informatique appliquées

aux sciences humaines et sociales

parc. Géomatique, Applications et Accessibilité

parc. Technologie et handicap

Dominique ARCHAMBAULT Jean François VALETTE/Thierry FEUILLET Dominique ARCHAMBAULT

ARTICLE 2 -

Le Directeur de l'UFR études, recherche et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

> Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018 La présidente

Annick ALLAIGRE

Pour la Présidente et par délégation

Cyril CISPERT()



ARRETE N°2017-DF-RF-05-1

PORTANT MODIFICATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi nº 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;

vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;

vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master;

vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;

vu la proposition de l'UFR Langues et cultures étrangères (LLCER-LEA) du 24 novembre 2017 ;

vu l'avis de la CFVU du 26 octobre 2017;

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR Langues et cultures étrangères (LLCER-LEA) pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Langues étrangères appliquées

Christine MARGUET

Licence mention Langues, littératures et

civilisations étrangères

parc. Anglais

parc. Arabe parc. Espagnol

parc. Etudes européennes et internationales

Master mention Civilisations, cultures et sociétés

parc. Méditerranée, Maghreb, Europe parc. Études juives et hébraiques

Master mention Histoire

parc. Parcours Langues, Espaces, Cultures

parc. Pouvoirs, Echanges et Savoirs, de l'Antiquité

à nos jours

Master mention Lettres

parc. Littérature générale et comparée parc. Littératures française et francophone parc. Littératures du monde (anglophones, arabe,

allemande, hispanophones, italienne,

lusophones, russe)

Anne CHALARD-FILLAUDEAU
Dylan GLYNN/Mireille PRODEAU

Mathieu GUIDERE

Brice CHAMOULEAU DE MATHA/

Mercedes YUSTA RODRIGO

Stéphanie BUCHENAU/Marie-Ange MAILLET

Pascale FROMENT/François CASTAING

Pascale FROMENT/François CASTAING

Maria GOREA

Anne-Marie HELVETIUS/ Enrique FERNANDEZ

Enrique FERNANDEZ

Anne-Marie HELVETIUS

Brigitte FÉLIX/Françoise SIMASOTCHI

Lionel RUFFEL

Françoise SIMASOTCHI

Julio PREMAT



Master mention Langues et sociétés

parc. Médias, Culture, 2 Langues

Sébastien LEFAIT/Susan BALL/

Pascale THIBAUDEAU

Master mention Traduction et interprétation

parc. Lettres, Interfaces numériques et

Sciences Humaines

Arnaud REGNAULD

Master mention Management et commerce international

parc. Commerce Extérieur Trilingue

Sofia TCHOUIKINA

Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du 2nd degré

parc. Anglais parc. Espagnol

Anne-Claire MERLIN-FAUQUIEZ Michèle ARRUÉ/Christine MARGUET

ARTICLE 2 -

La Directrice de l'UFR Langues et cultures étrangères (LLCER-LEA) et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 31 janvier 2018

La présidente

Annick ALLAIGRE

Pour la Présidente et par délégation Arnaud LAIME Vice-Président

Conseil d'Administration



ARRETE N°2017-DF-RF-06-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;

vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;

vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master;

vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;

vu la proposition de l'UFR Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication du 21 juin 2017;

vu l'avis de la CFVU du 14 septembre 2017;

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation des diplômes de l'UFR Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication et de l'IED pour l'année universitaire 2017-2018 :

Jean-Noël VITTAUT/Gilles BERNARD (IED)/ Licence mention Informatique

/Rakia JAZIRI

parc. Micro-informatique et machines embarquées Youcef TOUATI

Licence mention Mathématiques Wolfgang SCHMID

Licence Professionnelle mention Métiers de l'informatique : applications web

parc. Objets communicants intelligents Lynda SEDDIKI

Licence Professionnelle mention Métiers du numérique: conception, rédaction et réalisation web

parc. Design web mobile Samuel SZONIECKY

Master mention Humanités numériques Ghislaine AZEMARD/Everardo REYES GARCIA

parc. Analyse et valorisation des usages numériques Imad SALEH/Hakim HACHOUR parc. Création et édition numérique Ghislaine AZEMARD/Laure LEROY Bruno MENON/Madjid IHADJADENE/ parc. Gestion stratégique de l'information

Anna LEZON RIVIERE

Khaldoun ZEIK/Guillaume BESACIER/ parc. Numérique : enjeux et technologies

Pierre QUETTIER

Arnaud REGNAULT/Philippe BOOTZ parc. Ecriture, Littérature et Livre Numérique



Master mention Informatique

parc. Conduite de projets informatiques parc. Informatique des systèmes embarqués parc. Technologies de l'hypermedia

parc. Big data et fouille de données

Master mention Mathématiques et application

Master mention Patrimoines et musées

Arab ALI CHERIF/Anna PAPPA

Herman AKDAG

Arab ALI CHERIF/Fares BELHADJ Imad SALEH/Nasreddine BOUHAI Boubaker DAACHI/Gilles BERNARD/

Abdellah MOKRANE

Sihem MESNAGER/Abdellah MOKRANE

Bernadette DUFRENE/Remy LABRUSSE

ARTICLE 2 -

Le Directeur de l'UFR Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente

et par délégation Cyril GISPERT

-Président CEVIL

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente



ARRETE N°2017-DF-RF-07-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;

vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;

vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master;

vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;

vu la proposition de l'UFR de Psychologie du 07 juillet 2017;

vu l'avis de la CFVU du 14 septembre 2017;

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation des diplômes de psychologie de l'UFR de Psychologie et de l'IED pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Psychologie

Coordination assurée par la Directrice et la

Responsable Administrative et Financière de l'UFR Morgiane BRIDOU (IED)/Eduardo MARQUEZ (IED)

Master mention Psychologie

Jean-Luc PICQ

parc. Ergonomie, travail, formation et vie quotidienne Françoise DECORTIS

parc. Psychologie Clinique et Neuropsychologie

Michèle MONTREUIL

parc. Psychologie Clinique et Psychothérapies

Marie-Carmen CASTILLO/

Antoine BIOY (IED)/Nathalie DURIEZ (IED)/

Arnaud PLAGNOL (IED)

parc. Psychologie de l'enfance et de l'adolescence

Annamaria LAMMEL/

Anne-Sophie DEBORDE (IED)/ Raphaële MILJKOVITCH (IED)/

Françoise MORANGE-MAJOUX (IED)

parc. Psychologie sociale et du travail : ressources

humaines, santé et risques psycho-sociaux

Patrick MOLLARET/Lionel DAGOT (IED)

parc. Psychologie de la cognition Charles TIJUS

ARTICLE 2 -

La Directrice de l'UFR de Psychologie et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente et par délégation Cyril GISPERT lice-Président

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente



ARRETE N°2017-DF-RF-13-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;

vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;

vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master;

vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;

vu la proposition de l'UFR Sciences du langage du 02 juin 2017;

vu l'avis de la CFVU du 26 octobre 2017;

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR Sciences du langage pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Sciences du langage

Claire BEYSSADE/Noam FAUST

Licence Professionnelle mention Gestion et accompagnements de projets pédagogiques

parc. Enseignement de la langue de signes française

en milieru scolaire

Marie-Anne SALLANDRE/Brigitte GARCIA

Master mention Sciences du langage

parc. Didactique des langues

Marzena WATOREK/Sandra BENAZZO Anthippi POTOLIA/Mireille PRODEAU/

Fabian SANTIAGO VARGAS

parc. Interprétation, Langue des Signes Française /

Français

parc. Linguistique, Acquisition, Didactique,

Linguistique des Langues des Signes

Brigitte GARCIA/Florence ENCREVE

Saveria COLONNA/Dylan GLYNN/

Isabelle ROY

Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du 2nd degré

parc. Langue des signes française

Yann CANTIN/Marie PERINI

ARTICLE 2 -

La Directrice de l'UFR Sciences du langage et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente et par délégation Cyril GISPERT Vice-Président

CFVU

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente



ARRETE N°2017-DF-RF-08-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;

vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;

vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master;

vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;

vu l'avis du Conseil de l'UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Com/Français Langue Etrangère du 21 juin 2017 ;

vu l'avis de la CFVU du 14 septembre 2017;

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation des diplômes de l'UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Com/Français Langue Etrangère et de l'IED pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Sciences de l'éducation

Claire LEMÊTRE/

Monica GONCALVES MACEDO (IED)

Master mention Psychanalyse

Damien GUYONNET

Master mention Sciences de l'éducation

parc. Dynamiques éducatives des sujets

Mathias GARDET/Jean-Louis LE GRAND

et des institutions

Léandro DE LAJONQUIERE/Fabienne MAILLARD

parc. Formation de formateurs et d'encadrants

Patrick GEFFARD

parc. Education tout au long de la vie

Valentin SCHAEPELYNCK/Gladys CHICHARRO

Jean-Louis LE GRAND/Francis LESOURD (IED)/

Martine MORISSE (IED)

ARTICLE 2 -

Le Directeur de l'UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Com/Français Langue Etrangère et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente et car délégation

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

Cyril GISPERT

La présidente

Vice-Président CFVU



ARRETE N°2017-DF-RF-04-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ; vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ; vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ; vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ; vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ; vu la proposition de l'UFR Textes et sociétés du 19 septembre 2017 ; vu l'avis de la CFVU du 26 octobre 2017 ;

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Textes et sociétés** pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Histoire	Jean-Luc MASTIN/Sylvain PATTIEU	
Licence mention Lettres	Vincent MESSAGE/Stéphane ROLET	
Licence mention Science politique	Odile HENRY/Michel VAKALOULIS	
Licence mention Sociologie	Jane FREEDMAN/Martin OLIVERA	
Double Licence Histoire-Science politique	Boris BOVE/HULAK Florence	
Master mention Archives	Marie-Cécile BOUJU	
Master mention Création littéraire	Lionel RUFFEL/Olivia ROSENTHAL	
Master mention Etudes sur le genre	Hélène NICOLAS	
Master mention Histoire	Anne-Marie HELVETIUS/ Enrique FERNANDEZ	
DOMINGO parc. Parcours Langues, Espaces, Cultures	Norbert WASZEK	

parc. Parcours Langues, Espaces, Cultures parc. Pouvoirs, Echanges et Savoirs, de l'Antiquité

à nos jours

Anne-Marie HELVETIUS



Master mention Lettres

parc. Littérature générale et comparée

parc. Littératures française et francophone parc. Littératures du monde (anglophones, arabe,

allemande, hispanophones, italienne,

lusophones, russe)

Julio PREMAT

Lionel RUFFEL

Master mention Science politique

parc. Diversités, discriminations et représentations

parc. Politique transnationale

Audrey MARIETTE/Laurent JEANPIERRE

Brigitte FÉLIX/ Françoise SIMASOTCHI

Audrey MARIETTE

Laurent JEANPIERRE

Françoise SIMASOTCHI

Master mention Sciences sociales

parc. Enquêtes, terrains, analyses sociologiques

parc. Anthropologie de la mondialisation

Nicolas DUVOUX

Nicolas DUVOUX

Barbara CASCIARRI

Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du 2nd degré

parc. Histoire-géographie

parc. Lettres

parc. Sciences économiques et sociales

Marie-Anne MATARD-BONUCCI

Patrick WALD LASOWSKI

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

Fabien TRUONG

ARTICLE 2 -

Le Directeur de l'UFR Textes et sociétés et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente et par délégation Cyril GISPERT

SPERI La préside

La présidente



ARRETE N°2017-DF-RF-34-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;

vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;

vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master;

vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;

vu la proposition de l'Institut d'enseignement à distance du 13 septembre 2017 ;

vu l'avis de la CFVU du 26 octobre 2017;

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'Institut d'enseignement à distance pour l'année universitaire 2017-2018 :

DU Criminologie

Franck ARPIN-GONNET

Licence mention Droit

Michel JUHAN/Jean LANGUI

Licence mention Informatique:

Rakia JAZIRI

Licence mention Psychologie:

Morgiane BRIDOU/Eduardo MARQUEZ

Licence mention Sciences de l'éducation

Monica CONCALVES MACEDO

Master mention Droit public

Jean-Louis ITEN/Sophie JEUSSEAUME

Master mention Droit privé

parc. Droit processuel

Catherine PUIGELIER/Liza VEYRE



Master mention Psychologie

parc. Psychologie Clinique et Psychothérapies

parc. Psychologie de l'enfance et de l'adolescence

parc. Psychologie sociale et du travail : ressources

humaines, santé et risques psycho-sociaux

Master mention Sciences de l'éducation

parc. Education tout au long de la vie

Arnaud PLAGNOL/Nathalie DURIEZ/

Antoine BIOY

Raphaële MILJKOVITCH/

Françoise MORANGE-MAJOUX/

Anne-Sophie DEBORDE

Lionel DAGOT

Jean-Louis LE GRAND/Francis LESSOURD/

Martine MORISSE

ARTICLE 2 -

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente et par délégation

Cyril GISPERT Vica-President

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente



ARRETE N°2017-DF-RF-32-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ; vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ; vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ; vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ; vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ; vu la proposition de l'Institut d'études européennes du 20 juin 2017 ; vu l'avis de la CFVU du 14 septembre 2017 ;

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'Institut d'études européennes pour l'année universitaire 2017-2018 :

DU	Etudes européennes et internationales	Anne-Marie AUTISSIER
----	---------------------------------------	----------------------

Licence Professionnelle mention Métiers du commerce international

Gilles RAVEAUD

Master	mention Etudes européennes et internationales	Alain QUEMIN
	parc. Commerce international et marketing export	Arnaud ORAIN
	parc. Politiques et gestion de la culture en Europe	Alain QUEMIN
	parc. Union européenne et mondialisation	Michel MANGENOT
	parc. Villes, renouvellement urbain et	
	dynamiques sociales	Alain SINOU

ARTICLE 2 -

La Directrice de l'Institut d'études européennes et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU

La présidente



ARRETE N°2017-DF-RF-33-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION **DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ; vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ; vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ; vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master; vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ; vu la proposition de l'Institut français de géopolitique du 21 juin 2017 ; vu l'avis de la CFVU du 14 septembre 2017;

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'Institut français de géopolitique pour l'année universitaire 2017-2018 :

Master mention Géopolitique

Barbara LOYER

parc. Géopolitique : Territoires et enjeux de pouvoir

Frédérick DOUZET

parc. Géopolitique locale et gouvernance territoriale

(aménagement, concertation)

Philippe SUBRA

ARTICLE 2 -

La Directrice de l'Institut français de géopolitique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente et par délégation Cyril GISPERT Vice-Président

CFYU

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente



ARRETE N°2017-DF-RF-51-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ; vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ; vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ; vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ; vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ; vu la proposition de l'IUT de Montreuil du 4 juillet 2017 ;

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'IUT de Montreuil pour l'année universitaire 2017-2018 :

DUT Gestion administrative et commerciale

vu l'avis de la CFVU du 14 septembre 2017;

Marielle BALOULLAL/

Catherine DURAND-CHAILLOU

DUT Information-Communication

Vivianne CLAUS/Marc KAISER

DUT Informatique

Myriam LAMOLLE/Anne RICORDEAU

DUT Qualité, logistique industrielle et organisation

Pascal DUPPRE/El Mouloudi DAFAOUI

Licence Professionnelle mention Commerce et distribution

Marielle BABOULALL

Licence Professionnelle mention E-commerce et

marketing numérique

Ludovic FROMAGET/Karim MAZOULI

Licence Professionnelle mention Management des processus logistiques

parc. Coordonnateur des améliorations des processus d'entreprise

Sid-Ali ADDOUCHE



Licence Professionnelle mention Métiers de la communication : chef de projet communication parc. Communication Interactive et Multimédia Mario CATALDI

Licence Professionnelle mention Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels parc. Concepteurs de Systèmes d'Information,

Développeur-J2E/AGILE

Jean-Hugues RETY

ARTICLE 2 -

Le Directeur de l'IUT de Montreuil et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente et par délégation Cyril GISPERT

Cyril GISPERT Vice-Président Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente



ARRETE N°2017-DF-RF-52-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;

vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;

vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master;

vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;

vu la proposition de l'IUT de Tremblay-en-France du 14 septembre 2017;

vu l'avis de la CFVU du 26 octobre 2017;

ARRETE

ARTICLE 1-

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'IUT de Tremblay-en-France pour l'année universitaire 2017-2018 :

DUT Génie industriel et maintenance

Samuel KREMPP

DUT Gestion des entreprises et administration

Pour la Présidente et par délégation

Cyril GISPERT Vice-Président Bérangère VOISIN

DUT Gestion, logistique et transport

Robert NOUMEN

Licence Professionnelle mention Logistique et pilotage des flux

parc. Logistique des filières aeroportuaires

Sabrina ALIOUI

ARTICLE 2 -

Le Directeur de l'IUT de Tremblay-en-France et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente